

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 28 avril 2026 19:30

En exercice : 33
Présents : 30
Excusés : 2
Absents : 1

Date de la convocation :
22/04/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Blandine BEAUPERIN

N° interne de l'acte :
D10_04_2026

mardi 28 avril 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les lavandières _ La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Laurent BALDOVINI, Blandine BEAUPERIN, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Yannick CLERCQ, Albert CORNUAU, Béatrice COULON, Oriane COUTAND, Laurent DESNOUHES, Emilie DURAND, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Florian PELATAN, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Charlène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Julie RIBARDIERE, Christian RIGAUDEAU, Raphaël ROTURIER, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO, Adeline YVAI-NURDIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Simon RAMPILLON (donne pouvoir à : Flavie LIAIGRE)

Membres excusés

Johann PASQUEREAU, Simon RAMPILLON (donne pouvoir à : Flavie LIAIGRE)

Membres Absents :

Sandrine VIGNIAL

Election de deux représentants au sein du CPIE Sèvre et Bocage

Monsieur le Maire rappelle que l'association labellise CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Sèvre et Bocage a fait le choix, dès son origine, d'une représentation collégiale au sein de son Conseil d'administration afin d'enrichir sa gouvernance et de travailler au plus près des préoccupations des acteurs de son territoire d'intervention. Aussi, trois collèges (élus, structures économiques et adhérents individuels de l'association) assurent conjointement l'administration et le développement de la stratégie de l'association au profit des dynamiques locales pour accompagner la transition écologique et sociétale.

Monsieur le Maire indique que le CPIE Sèvre et Bocage souhaite que la Commune de Sèvremont poursuive sa participation au sein de sa structure et procède à la désignation de deux représentants (1 titulaire et 1 suppléant).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si des personnes sont candidates.

Yannick CLERCQ et Hervé PUAU sont candidats.
Laurent DESNOUHES, intéressé à l'affaire quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés, approuve la désignation de Yannick CLERCQ (délégué titulaire) et Hervé PUAU (délégué suppléant) pour représenter la commune au sein de l'association CPIE SEVRE ET BOCEGE.

Vote : unanimité

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Le Secrétaire de séance,

Blandine BEAUPERIN



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié conforme
au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le : 07/05/2026